

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 26

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 2022

- Nombre de membres en exercice : 21
- Nombre de membres présents : 10
- Nombre de membres représentés : 2
- Quorum : 11

Bourses Erasmus+

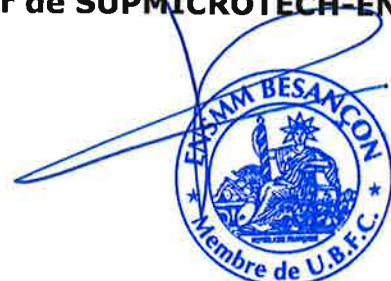
Les membres du Conseil d'Administration approuvent, à l'unanimité des votants, les taux, durées et critères d'attribution des bourses Erasmus+ proposés dans le cadre du projet de subvention 2022-1-FR01-KA131-HED-000065045 pour la période du 01/06/2022 au 31/07/2024 (cf. annexe n°13).

↳ VOTE :

- **Votant** : 12
- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 0
- **Suffrages exprimés** : 12
- **Pour** : 12
- **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 11 juillet 2022

Professeur Pascal VAIRAC
Directeur de SUPMICROTECH-ENSMM





Service Coopération Internationale Document préparatoire

Approbation des taux, durées et critères d'attribution des bourses Erasmus+ d'aide à la mobilité étudiante

Le Service Coopération Internationale sollicite l'approbation par le CA des taux, durées et critères d'attribution des bourses Erasmus+ d'aide à la mobilité étudiante au titre du projet de subvention Erasmus + 2022-1-FR01-KA131-HED-00006504 qui couvre la période du 01/06/2022 au 31/07/2024.

1. Taux de financement mensuels

Les taux de financement mensuels minimum et maximum sont fixés par l'Agence Erasmus+ France.

⇒ Les taux de financements mensuels proposés par le SCI sont dans la fourchette haute des taux autorisés, afin de financer le mieux possible les mobilités.

Les taux de financement sont obligatoirement fixés pour toute la durée du projet de subvention, soit du 01/06/2022 au 31/07/2024.

Tableau 1 Taux mensuel de financement des bourses Erasmus+

MOBILITE INTRA-EUROPEENNE ET VERS PAYS REGIONS 13 ET 14					
		Mobilité d'études		Mobilité de stages	
		Fourchette E+ obligatoire Montant/mois	Proposition ENSMM CA Juillet 2022	Fourchette E+ obligatoire Montant/mois	Proposition ENSMM CA Juillet 2022
Pays Groupe 1 Coût de la vie élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	310 € - 600 €	500 €	460 € - 750 €	650 €
Région 14	Îles Féroé, Suisse, Royaume-Uni				
Pays Groupe 2 Coût de la vie moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, (France), Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	260 € - 540 €	450 €	410 € - 690 €	600 €
Région 13	Andorre, État de la Cité du Vatican, Monaco, Saint-Marin				
Pays Groupe 3 Coût de la vie bas	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République de Macédoine du Nord, Roumanie, République Tchèque, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie.	210 € - 490 €	400 €	260 € - 640 €	550 €

2. Durées de financement

Les durées minimale et maximale de financement d'une bourse E+ sont fixées par l'Agence Erasmus+ France.

La durée du financement doit au plus être égale au nombre de jours réels de chaque mobilité individuelle.

⇒ **Les durées de financement proposées permettent :**

- ✓ **de couvrir la durée réelle d'une mobilité, dans la mesure du possible ;**
- ✓ **de financer un maximum de mobilités.**

Tableau 2 Durées de financement des bourses Erasmus+

	Mobilités d'études	Mobilités de stages
Durée minimale de financement	2 mois (= minimum fixé par E+)	2 mois (= minimum fixé par E+)
Durée maximale de financement	Durée réelle du semestre d'études	Durée réelle du stage

3. Critères d'attribution des bourses Erasmus+

- Première mobilité, études, stage, doubles diplômes sans financement spécifique.
- Limite de cumul des bourses : bourses liées aux financements spécifiques des doubles diplômes.
- Si possible, des bourses seront attribuées aux secondes mobilités ou aux doubles diplômes avec financement spécifique.

SCI, 04/07/2022